

OBSERVATOIRE DE L'UTILITÉ D'ENTREPRENDRE**10 propositions aux pouvoirs publics et à l'écosystème entrepreneurial
pour déployer les effets positifs de l'entrepreneuriat**

Paris, le 07 janvier 2025 – Le 9 décembre dernier, la Fondation Entreprendre a lancé l'Observatoire de l'utilité d'entreprendre, consistant en l'édition et l'actualisation régulière d'un baromètre et d'une enquête terrain. Cet Observatoire questionne et mesure **l'utilité économique, sociale, territoriale et environnementale de l'entrepreneuriat**, en confrontant les perceptions de 3 publics distincts : entrepreneurs, acteurs associatifs et citoyens Français. Les résultats issus de cette première édition ont permis à la Fondation Entreprendre d'identifier **12 freins majeurs au déploiement des effets positifs du levier entrepreneurial**. En réponse, et convaincue que **l'entrepreneuriat constitue un réel levier de transformation positive de notre société**, la Fondation Entreprendre formule **10 propositions pour amplifier l'utilité d'entreprendre**.

Les 12 freins au déploiement de l'utilité entrepreneuriale

Ils reposent sur l'analyse quantitative des données recueillies dans le cadre du baromètre, et sur l'appréhension qualitative des acteurs associatifs accompagnant les entrepreneur·e·s au quotidien :

Sur le volet de la culture entrepreneuriale

- Une vision restrictive de l'entrepreneuriat qui limite l'égalité des chances ;
- Des acteurs publics qui réduisent souvent le sujet à une démarche individuelle centrée sur la production de valeur économique ;
- Des instruments de financement privés souvent plus adaptés à projets à une forte croissance à court terme ;

Sur la reconnaissance des acteurs associatifs d'intérêt général accompagnant les entrepreneur·e·s

- Le rôle et les actions du secteur associatif dédié à l'entrepreneuriat, encore trop méconnus et non reconnus ;

Sur le fonctionnement des pouvoirs publics

- Des services étatiques parfois trop cloisonnés ;
- Trop peu de relais d'informations sur les dispositifs nationaux au niveau territorial ;

Sur le financement du secteur associatif de l'accompagnement entrepreneurial

- Un cadre d'appels à projets publics et privés qui tend à se rigidifier ;
- Des financements qui reposent encore trop sur des logiques de « projet » ;
- Des coopérations publics – privés peu financées ;

Sur l'offre d'accompagnement entrepreneurial

- Un manque d'accompagnement dans les territoires isolés et/ou fragilisés ;
- Une ingénierie d'accompagnement entrepreneurial globalement insuffisamment valorisée et soutenue.

LES 10 PROPOSITIONS DE LA FONDATION ENTREPRENDRE :

(Détail et commentaire des propositions sur demande)

Les recommandations s'appuient sur 3 axes :

La transformation de la culture entrepreneuriale

1. Structurer un référentiel commun de l'entrepreneuriat.
2. Démontrer l'utilité économique, sociale, territoriale et environnementale de l'entrepreneuriat.
3. Donner à voir l'entrepreneuriat dans sa diversité de profils et de forme.
4. Faire de l'esprit d'entreprendre une compétence clé des politiques éducatives.

La coordination et l'outillage de l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial

5. Créer des espaces de coopération territoriale sur l'entrepreneuriat.
6. Former les décideurs publics et territoriaux au levier entrepreneurial.
7. Soutenir des expérimentations territoriales du levier entrepreneurial.

La sécurisation et le renforcement des structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat

8. Transformer les modalités de financement des associations.

9. Financer les coopérations entre les acteurs de l'accompagnement.

10. Renforcer la lisibilité de l'offre d'accompagnement.

« L'entrepreneuriat est un fabuleux vecteur de valeur économique et créateurs d'emplois. Mais sa portée va bien au delà et il dispose d'un potentiel d'impact encore méconnu. Grâce à notre Observatoire, nous documentons et démontrons factuellement l'utilité entrepreneuriale au service des individus, de la vitalisation des territoires et de la planète. Il révèle le secteur associatif comme catalyseur nécessaire à la transformation positive de la société par l'entrepreneuriat. Nous souhaitons fédérer largement autour de cet enjeu, et appelons les pouvoirs publics, les financeurs, les médias et tout l'écosystème entrepreneurial à le nourrir et à le soutenir. Il est urgent de permettre à l'entrepreneuriat de jouer pleinement son rôle d'intérêt général ! » indique **Thibault de Saint Simon, Directeur Général de la Fondation Entreprendre.**



Contacts médias – Agence LEON

Lucile BÉGUIN-LEMOINE – Gaëlle LEGRIS

lucile@agence-leon.fr – gaelle@agence-leon.fr

06 85 18 30 90 – 06 26 14 14 90

Méthodologie du baromètre (avec Opinion Way)

Entrepreneur-e-s : échantillon de 527 entrepreneurs (ayant créé une entreprise il y a moins de 6 ans). L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de genre, d'âge, et de secteur d'activité. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.

Grand Public : échantillon de 1014 Français âgés de 18 ans ou plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de genre, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région et de taille d'agglomération. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.

Associations : échantillon constitué de 95 associations accompagnant des entrepreneurs. Aucun quota n'a été appliqué et l'échantillon n'a pas fait l'objet de redressement.

Méthodologie de l'enquête terrain (avec Opinion Way)

Associations : échantillon constitué de 25 associations accompagnant des entrepreneurs. Aucun quota n'a été appliqué et l'échantillon n'a pas fait l'objet de redressement. Les associations ont participé à deux ateliers de réflexion collective autour des freins et leviers à l'utilité d'entreprendre.

À propos de la Fondation Entreprendre

La Fondation Entreprendre est la seule fondation reconnue d'utilité publique à défendre la cause entrepreneuriale en France. Depuis 2008, elle finance, fédère et pérennise l'écosystème associatif agissant sur le champ de l'entrepreneuriat. Elle articule son action autour de trois enjeux : favoriser l'entrepreneuriat comme vecteur d'émancipation sociale et professionnelle en le rendant accessible au plus grand nombre (les femmes, les personnes en situation de handicap ou de réinsertion...) ; développer le dynamisme économique et sociale des territoires les plus fragiles et isolés (les QPV ou les zones rurales...) ; et encourager les projets à impact positif sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

La Fondation Entreprendre est engagée auprès de 41 projets ou associations sur le territoire national, représentant 119 683 bénéficiaires, 22 465 entreprises créées ou reprises et 78 906 emplois créés en 2024. Elle a 6 fondations sous son égide et gère La Filature, pépinière d'une dizaine d'associations dédiée à la cause entrepreneuriale.

Pour en savoir plus : <https://www.fondation-entreprendre.org>

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/fondation-entreprendre>